



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
bi

21104816



23 AOUT 2021

Greffe

N° d'entreprise : 0631.900.164

Nom

(en entier) : **PhysiOL Group**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Allée des Noisetiers 4, 4031 Angleur**

Objet de l'acte : Fin du mandat de délégué à la gestion journalière et révocation des pouvoirs / Démission et nomination administrateur

Extrait de la décision unanime et écrite des administrateurs du 15 juillet 2021:

Les administrateurs prennent note de la résiliation d'un commun accord du *Daily Management Services Agreement* conclu le 11 septembre 2018 par et entre la Société et Chagral Invest SRL (représentée par son représentant permanent M. Marc Nolet), et, partant, prennent note de, et approuvent pour autant que de besoin, (i) la fin du mandat de délégué à la gestion journalière de la Société de Chagral Invest SRL (représentée par son représentant permanent M. Marc Nolet), ainsi que (ii) la révocation de tous les pouvoirs ayant été conférés à Chagral Invest SRL (représentée par son représentant permanent M. Marc Nolet) par décision prise par le conseil d'administration le 28 février 2019, dont un extrait a été publié aux annexes du Moniteur belge le 17 mai 2019 sous le numéro 19067249, avec effet à la date de la présente décision.

Extrait des décisions unanimes et écrites des actionnaires du 15 juillet 2021:

a) Les Actionnaires prennent note de, et acceptent pour autant que de besoin, la démission de M. Marc Nolet de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet à la date des présentes décisions.

b) Les Actionnaires décident de nommer M. Denis Hazée, citoyen belge, élisant domicile au siège de la Société, en tant qu'administrateur de la Société avec effet à la date des présentes décisions et pour un terme prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société à tenir en 2027. L'exercice de son mandat d'administrateur de la Société ne sera pas rémunéré.

Pour extrait conforme,

Jean-Nicolas Fassin
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).